

# Que penser de la danse ?

par le frère Marie-Dominique O.P.

« Quoi que vous fassiez, ou en parlant ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu le Père » (Col 3, 17).

## Avant-propos

**L**E repos, la détente, font partie de la vie humaine, surtout dans une société agitée comme la nôtre. Il est normal, parfois obligatoire, lorsqu'on vit en société, d'organiser, de participer à des réunions de détente, de distraction. Mais en quel siècle sommes-nous ? Quels genres de loisirs, de distractions attirent nos contemporains ? Nous voilà confrontés à la situation de la société présente, et en particulier à la question des danses et des soirées mondaines.

Il faut avoir le courage de convaincre des âmes saines comme la vôtre que la rupture volontaire avec la mentalité du monde est le premier symptôme de l'Amour. Je sais très bien ce que vous allez me dire : « Alors, mon père, dans ce cas-là on ne peut plus continuer à donner des réunions, il ne faudra plus rien faire, s'habiller en carmélites ! » Non ! Il faudra continuer à donner des réunions, mais il faudra les donner avec un tel luxe de vie spirituelle qu'elles fassent passer le Christ chez les autres. Regardez sainte Élisabeth de Hongrie. Elle était reine. Dieu sait si elle était obligée de briller dans les réunions officielles... Personne ne se doutait de sa vie personnelle et cachée de pénitence et de prière. C'était là le secret de son prestige, même auprès de son mari. C'est pour elle que Dieu a permis ce joli miracle, changeant en roses le pain qu'elle comptait secrètement porter aux pauvres, au moment où son mari (...) lui demanda de lui découvrir ce qu'elle cachait sous son tablier. Je vous donne cet exemple pour vous montrer cette supériorité que je voudrais réveiller en vous, trouvant tout à fait normal de vous savoir destinée, je ne dis pas à changer le pain en roses... mais à changer le milieu qui vous entoure en christianisme authentiquement vécu. Car vous avez peur de vos qualités spirituelles, en famille ou dans le monde, ou alors, sans vous en douter, vous les utilisez au rebours d'un épanouissement total. Et elles deviennent pour vous

une espèce d'anxiété intime qui vient de ce que vous ne faites pas le lien entre votre vie sociale et votre vie spirituelle <sup>1</sup>.

La présente étude est dédiée aux éducateurs (prêtres, religieux, parents) ainsi qu'aux jeunes gens et jeunes filles avides d'une grande pureté et d'une authentique vie chrétienne.

## La danse considérée en elle-même

Il ne serait pas conforme à la saine théologie de dire que la danse est intrinsèquement mauvaise. Elle n'est pas plus répréhensible en soi que la musique ou la poésie.

De même que le langage, soumis à des règles particulières de rythme, de mesure et de cadence, a donné naissance à la poésie, la succession des sons, suivant des lois analogues, est devenue la musique et, par une évolution semblable, l'ordonnance des gestes et des attitudes est devenue la danse.

Ces trois arts, poésie, musique et danse, ont pour objet de mettre en lumière les beautés de l'ordre naturel et de l'ordre de la grâce. Dans la danse, le corps veut lui-même s'associer aux dispositions de l'âme.

On peut considérer la danse comme une simple activité de détente et de distraction, expression de la joie de l'âme, ou bien comme un art plus perfectionné, ainsi la chorégraphie <sup>2</sup>.

L'essentiel de cette étude consistera cependant à parler de la danse en tant que détente pour les jeunes et moins jeunes, telle qu'elle peut se pratiquer à l'occasion de rencontres familiales ou entre amis.

Notons quand même que les Grecs, les Égyptiens ont pratiqué la danse pour leurs fêtes civiles et religieuses ; le peuple hébreu aussi : la Bible en parle comme expression de la joie ou de la piété. Ainsi, après le passage de la mer Rouge, « Myriam (...) prit en mains un tambourin et toutes les femmes la suivirent avec des tambourins en dansant » (Ex 15, 20). Lorsque l'Arche d'Alliance fut transportée à Jérusalem, « David dansait de toutes ses forces devant Yahweh » (2 R 6, 14). Plus près de nous, on pourrait mentionner la

<sup>1</sup> — R.P. de CHIVRE, O.P., *L'Esprit du monde face à l'Esprit de Dieu*, p. 4-5, texte ronéotypé qui nous a été communiqué par les religieuses dominicaines enseignantes de Saint-Dominique-du-Cammazou, 11270, Panjeaux.

<sup>2</sup> — Citons ici l'œuvre artistique de Claude Duboscq (décédé en 1938) alliant musique, poésie et ballets, et qui serait digne d'être jouée sur le parvis de nos cathédrales parce qu'elle est, par les thèmes choisis, le prolongement populaire de la liturgie. Claude Duboscq faisait un théâtre mystique, c'est-à-dire la forme la plus spiritualisée de l'art dramatique. La danse devient ici prière, bien sûr en dehors du sanctuaire et de l'action liturgique. Les lecteurs qui voudraient approfondir cette question peuvent écrire à l'Association des amis de Claude Duboscq, 3 avenue Porte de Brancion, 75015, Paris. Ils peuvent aussi commander la cassette-audio éditée par le Séminaire Saint-Curé-d'Ars à Flavigny (21150), intitulée *Le Temporal et le Sanctoral au Séminaire Saint-Curé-d'Ars*, et comportant entre autres un choix de chants polyphoniques de Claude Duboscq.

vénéralable Mère Isabelle de Saint-François, moniale dominicaine, restauratrice du monastère de Notre-Dame de Grâce à Abrantès au Portugal, au XV<sup>e</sup> siècle, que ses sœurs ont vue plusieurs fois danser devant le tabernacle (mais en privé). Ses sœurs, la voyant agir ainsi de manière si sainte et angélique, loin de se moquer, en furent grandement édifiées<sup>1</sup>.

Hélas, en raison du péché originel et de la blessure de la concupiscence, la danse est devenue souvent occasion de désordres passionnels. Ce danger n'a pas échappé aux auteurs sacrés (« Ne fréquente pas de danseuse de peur d'être pris dans ses filets », dit l'Écclésiastique 9, 4) et les Pères de l'Église n'ont pas de termes trop forts pour fustiger la danse : saint Pierre Chrysologue va jusqu'à appeler les danseuses « une véritable peste<sup>2</sup> ». Il ne faudrait pas en conclure qu'ils ont condamné la danse en elle-même : elle reste un art noble. Ils ont réprouvé certaines formes de danses telles qu'elles se pratiquaient trop souvent à l'époque, danses lascives et dangereuses que le paganisme expirant avait laissées comme un ferment de corruption au sein de la société chrétienne. On pense aux danses telles qu'elles se pratiquaient au palais d'Hérode et dont l'épisode de la mort de saint Jean-Baptiste nous décrit les conséquences (Mc 6, 22-23).

L'Église, dans ses conciles, s'est plus d'une fois préoccupée des danses : « Les chrétiens qui assistent aux noces ne doivent pas sauter ni danser, mais assister avec décence au repas ou au dîner comme il convient à des chrétiens », dit le concile de Laodicée au IV<sup>e</sup> siècle, dans son 53<sup>e</sup> canon<sup>3</sup>. De même le concile de Tolède en 589, et quantité de synodes<sup>4</sup>. Encore une fois, ces règlements ne visent pas à interdire la danse pour elle-même, mais les danses qui se pratiquaient couramment à l'époque et qui constituaient un danger pour les mœurs.

On connaît aussi les invectives de saint Louis-Marie Grignon de Montfort et du saint Curé d'Ars. Nous les citerons en annexe en fin d'article.

Citons plus récemment, au XX<sup>e</sup> siècle, ce texte du pape Benoît XV dans son encyclique *Sacra propediem* du 6 janvier 1921<sup>5</sup> : « Ces danses exotiques et barbares plus malsaines les unes que les autres, importées récemment dans les cercles mondains : on ne saurait imaginer rien de plus propre à bannir tout reste de pudeur. »

En janvier 1925, l'épiscopat allemand intervenait de la façon suivante : « Les milieux catholiques doivent, en remplissant leurs obligations sociales et en recevant leurs hôtes, retourner à la simplicité et aux bonnes mœurs des anciens (...) Les danses modernes, qui sont presque toutes de la plus mauvaise origine, menacent les bonnes mœurs et la pudeur, et ne peuvent être tolérées en aucune circonstance<sup>6</sup> »

En 1927, le bulletin du diocèse de Vienne (Autriche) contenait cette mise en garde : « La conférence des évêques d'Autriche s'est occupée récemment, lors de sa

1 — *Année dominicaine, ou vie des saints et bienheureux de l'ordre des frères prêcheurs*, Lyon, Jevain, 1893, p. 462.

2 — Sermons 127 et 174. PL., t. 52, col. 452, 654.

3 — HEFELE, *Histoire des conciles*, trad. Leclercq, Paris, 1907, t. 1, p. 1023.

4 — On trouvera de nombreuses références dans le *Dictionnaire de théologie catholique* à l'article « Danse ».

5 — *Actes de Benoît XV*, Paris, Bonne Presse, 1926, t. III, p. 57-58.

6 — *Hirtenbrief des deutschen Episkopales*, janvier 1925.

session d'automne 1926, de la défense des danses soi-disant modernes ou internationales. Elle confirme sa défense de 1923 dans toute sa portée, et défend maintenant comme avant, à tous les catholiques, ces danses mondaines qui, étant d'origine exotique, servent exclusivement à exciter la sensualité et manifestent ce but clairement dans l'attitude des danseurs, dans l'habillement des danseuses, dans les figures particulières des danses, dans une musique d'origine africaine qui excite les sens, ou dans les textes scandaleux accompagnant la musique <sup>1</sup>. » Et c'est une époque où le *rock* n'avait pas encore fait son apparition.

Depuis le concile Vatican II, papes et évêques sont muets sur cette question pourtant importante pour la conscience catholique.

Ces mises en garde constantes depuis l'Ancien Testament ne peuvent faire conclure que la danse est un divertissement sans danger. On doit plutôt dire que, de fait, étant donnée la blessure du péché originel, la danse est un divertissement rarement innocent. Qui peut se vanter de pouvoir toujours se maîtriser ?

Pour approfondir la question, interrogeons la théologie. Saint Thomas d'Aquin traite de la danse dans son commentaire du chapitre 3 d'Isaïe où il est question de la mondanité des femmes d'Israël <sup>2</sup>. « La danse en elle-même n'est pas mauvaise, dit-il, tout dépend de la fin que l'on se propose en dansant et des circonstances qui entourent cette danse, et qui peuvent en faire un vice ou un acte de vertu. » Et saint Thomas énumère les circonstances nécessaires pour que l'on puisse parler de danse honnête, ce qui est très intéressant : « Qu'il ne s'agisse pas d'une personne dont il ne conviendrait pas qu'elle danse, comme un clerc ou un religieux, que la danse se fasse entre personnes honnêtes et sur un chant honnête » (précision importante quand on pense aux paroles, même anglaises, sur lesquelles on veut faire danser les jeunes d'aujourd'hui), enfin « que les gestes ne soient pas lascifs », c'est-à-dire ne provoquent pas de tentations de luxure. Voilà une série de critères que l'on pourrait appliquer sur toute « soirée » pour discerner ce qui est innocent de ce qui ne l'est pas. Combien de soirées seraient qualifiées d'honnêtes ?

Ces arguments de saint Thomas se retrouvent chez tous les théologiens : les carmes de Salamanque, saint Antonin, saint Alphonse <sup>3</sup>.

Saint François de Sales, dans son *Introduction à la vie dévote* (3<sup>e</sup> partie – chapitre 33), dit aussi : « Les danses et les bals sont choses indifférentes de leur nature, mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du côté du mal, et par conséquent plein de dangers et de périls. »

Entrons un peu dans le détail de ces circonstances qui rendent les danses peu dignes, voire dangereuses pour un chrétien.

<sup>1</sup> — *Wiener Diözesanblatt*, Nr 1, 15 janvier 1927, 65 Jahrgang.

<sup>2</sup> — *Opera omnia*, Paris, Vivès, 1876, t. XVIII, p. 696.

<sup>3</sup> — Là encore, on pourrait se reporter à l'article du *Dictionnaire de théologie catholique* déjà cité.

## La danse considérée dans ses circonstances

### Circonstances objectives

#### *1. L'habillement*

Outre les multiples péchés véniels de vanité (signe et cause de tiédeur chrétienne) que provoquent les soirées, « rallyes », etc., il faut considérer surtout les tentations contre la chasteté. Il est bien rare que, dans des soirées, il n'y ait pas des jeunes filles qui, même inconsciemment, ne soient occasion de tentations pour les jeunes gens à cause de leur habillement peu modeste. Il faut que les jeunes filles sachent que les jeunes gens sont en règle générale beaucoup plus sensibles qu'elles aux tentations contre la chasteté. A une jeune fille qui, dans une école, disait : « Qu'est-ce que cela peut faire aux garçons si je suis en mini-jupe ? », l'aumônier qui passait par là répondit : « On voit bien que ce n'est pas vous qui les confessez, mademoiselle ! » (l'histoire est véridique). Le Bon Dieu demandera un compte rigoureux des tentations dont certaines jeunes filles ont été l'occasion pour les jeunes gens par leur manque de modestie... et il n'y a pas besoin d'être en mini-jupe pour être immodeste.

On objectera que l'on peut avoir ce genre de tentations ailleurs que dans une soirée. C'est exact, mais cela ne donne pas le droit d'aller s'exposer librement à ces mêmes tentations dans certaines soirées. Ce qu'on appelle communément soirée n'est jamais un lieu où domine la modestie chrétienne, et les circonstances énumérées ci-après risquent fort d'augmenter les tentations causées par l'habillement.

2. *Les attouchements*

Étant donnée la blessure de la concupiscence, plus les danses facilitent et multiplient les occasions de rapprochement physique, plus il y a risque de tentations et nécessité d'être prudents. Même la valse, qualifiée de danse honnête dans les « bonnes familles », n'est pas innocente. Voici le jugement qu'en portaient les frères Goncourt qui pourtant ne sont pas connus pour être des défenseurs du catholicisme : « Tout le Directoire est dans la valse. Ce n'est plus alors la danse, une marche élégante ou noble, un pas sévère ou agréable, un ballet de décence et de grâce, un choix aimable de gestes et de poses cadencées, qui séduisaient comme la musique du corps. A des danseuses sans voile, il faut une danse abandonnée et une sollicitation absolument physique. Comme la femme du Directoire a ravalé son ambition à n'être que désirée, elle livre plus que son sourire, plus que sa main, elle se donne toute au cavalier. C'est une ronde de volupté intime et molle, où le couple que le rythme marie, poitrine contre poitrine, haleine contre haleine, tourbillonne enlacé... les mères ont peur de gronder, les maris craignent de passer pour jaloux, et la valse, toute nouvelle débarquée de l'Allemagne, commence en ces années délicieuses son règne charmant et immodeste dans les salons français dégénérés <sup>1</sup>. » S'il en est ainsi de la valse, qu'en est-il de tant de danses modernes ?

3. *Le rythme de la musique*

Il y a beaucoup de danses modernes où les danseurs ne se touchent pas, mais ces danses n'en sont pas moins dangereuses à cause de l'influence du rythme sur les passions de l'âme, et de ses répercussions sur les sens.

Les travaux du père Régimbal <sup>2</sup> et de quantité de spécialistes ont mis en relief la formidable entreprise de perversion de la jeunesse mondiale par la musique *rock*, en particulier. Cette musique est caractérisée par la combinaison d'anciens rythmes sauvages africains <sup>3</sup> avec les effets obtenus par les instruments électriques de l'Occident moderne. « Ce qu'apportent aux rythmes africains les musiciens *rock* pour plonger le monde entier dans un "océan sonore en furie", c'est la panoplie de la technologie moderne » écrivait, Mgr Williamson dans un article paru il y a quelques années dans la revue *Fideliter* (n° 46). « Certains artistes du *rock* ne manquent pas de talent, continuait le même auteur..., mais le *rock* ne met pas en valeur la mélodie et l'harmonie qui relèvent trop de la partie supérieure et spirituelle de l'âme <sup>4</sup>. » Ce qui compte pour eux, c'est le rythme animal, le

<sup>1</sup> — Edmond et Jules GONCOURT, *Histoire de la société française pendant le Directoire*, Paris, Éditions Gallimard, 1992, p. 131. Première édition publiée à compte d'auteur en 1855.

<sup>2</sup> — On pourra se référer à sa plaquette *Le Rock'n'Roll*, éditions Saint-Raphaël, 31 rue King (Ouest), Sherbrooke, Québec, Canada J1H 1N5, 1983.

<sup>3</sup> — Avec toute la perversion que cela suppose : certains rythmes sont conçus comme excitants pour l'acte sexuel, d'autres pour provoquer la colère, la fureur, quand ils ne sont pas d'inspiration diabolique directe.

<sup>4</sup> — Rappelons ici que les éléments principaux de la musique sont la mélodie, le rythme et l'harmonie.

• La mélodie est la succession des notes ordonnées de façon à produire un effet agréable à l'oreille, et par là à l'âme. La mélodie s'adresse à la partie spirituelle de notre être. Plus elle apaise l'âme et l'élève, plus elle est digne de l'être humain. Le chant grégorien en est la réalisation la plus excellente.

*beat*. Dans un orchestre de *rock*, continuait Mgr Williamson, « la guitare est l'instrument de base à cause de son caractère rythmique d'abord, mais la guitare classique est transformée en guitare métallique et électrique, raccordée à des haut-parleurs, ce qui donne un son mécanique et plus fort. La guitare basse est amplifiée également par un ou deux *speakers* puissants à tel point que l'on peut sentir vibrer en unisson l'intérieur de son corps <sup>1</sup>. Le rythme de fond est assuré par la batterie, sur les tambours de laquelle sont installés des synthétiseurs, comme des orgues électroniques. Le batteur et son rythme ont une telle importance que les solos de batteries peuvent durer jusqu'à un quart d'heure dans un concert de *rock* <sup>2</sup>. Et l'électricité sert non seulement à amplifier mais aussi à distordre le son (...), c'est dire son caractère artificiel, outrancier (propre à déséquilibrer les nerfs). (...) A titre d'exemple d'analyse médicale du processus par lequel le rythme peut "casser" le corps, les médecins font observer que le système nerveux du corps humain baigne dans un liquide cérébro-spinal qui a une pulsation dirigée en partie par la glande pituitaire, la glande maîtresse du corps. Cette glande influe sur presque tous les processus vitaux du corps, dirigeant par exemple la sécrétion des hormones des glandes endocrines du corps <sup>3</sup>. Si donc la glande pituitaire est déclenchée par les vibrations physiques du *beat*, tout le système nerveux en est détraqué, d'où une sécrétion anormale, par exemple, des hormones sexuelles, ce qui expliquerait les mouvements érotiques des

---

• L'harmonie est la science des accords entre les notes pour que, jouées simultanément, elles produisent un effet plaisant. Une mélodie peut bien sûr exister sans ces effets : ainsi le chant grégorien. Un exemple de musique utilisant l'harmonie est bien sûr le chant polyphonique.

L'harmonie s'adresse davantage aux sens qu'à la partie spirituelle de notre être. Comme l'ordre des choses veut que ce qui est inférieur soit soumis à ce qui est supérieur, donc, dans le cas présent, que le sensible soit soumis au spirituel, l'harmonie doit être soumise à la mélodie, l'accompagner, la rendre plus accessible, et non l'écraser. Sinon, elle n'élève plus l'esprit.

• Le rythme donne une structure à la mélodie. Par le rythme, la mélodie est animée d'un mouvement alliant des élans et des repos, comme « dans la marche souple du jeune homme où l'on perçoit très bien (...) l'élan - levé du pied - qui tend vers sa retombée - le posé du pied » (J. Coudray, *Méthode de chant grégorien d'après les principes rythmiques de Solesmes*, société de Saint-Jean-l'Évangéliste, Desclée et Cie, Paris, 1948, n° 17). Contrairement à l'harmonie, le rythme est nécessaire à la mélodie. Il lui donne son mouvement. Mais là encore, le rythme doit être subordonné à la mélodie.

Les rythmes modernes se réduisent presque tous au rythme *beat* basé sur des contre-temps perpétuels. Le *beat* produit un ébranlement rythmique qui déstabilise l'équilibre de la mélodie et surprend l'attente de l'auditeur. Le rythme *beat*, agressif, sans pulsation régulière, est la Révolution dans la musique. Il brise la mélodie et a pour effet d'ébranler les sens. Il abaisse la musique au niveau animal.

Il ne s'agit donc pas ici, contrairement à ce qu'on pourrait penser, d'une question d'intensité de batterie dans un orchestre. Il s'agit essentiellement d'un rythme qui n'est plus naturel, qui brise la mélodie.

En résumé, une musique est digne de l'homme lorsque l'harmonie et le rythme sont soumis à la mélodie. Sinon la musique s'adresse à l'homme inférieur, l'homme charnel dont parle saint Paul. Il était important de faire cette longue note à une époque où, avant de danser, nos contemporains (et combien de catholiques, hélas) vivent déjà en écoutant de la musique depuis le réveil du matin jusqu'au coucher, atmosphère peu propice à la vie chrétienne qui, au contraire, a besoin de silence.

<sup>1</sup> — Information puisée dans la revue *Rock and Roll, the Devil's Diversion*, de Bob LARSON, éd. Mac Cook, Nebraska, 1967, USA, p. 79.

<sup>2</sup> — Bien entendu, nous n'entendons pas assimiler les soirées mondaines aux concerts de *rock*. Cependant, il était important de souligner la nocivité de la musique *rock*, puisqu'il n'est pas rare qu'elle soit écoutée pendant ces soirées.

<sup>3</sup> — Information puisée dans la même revue, p. 78-79.

danses *rock*. «Le rythme et la danse sont des moyens d'atteindre le système nerveux. J'ai des films qui démontrent que les rythmes primitifs d'une tribu "préhistorique" au Kenya et un groupe de musiciens dans une salle de danse à Londres produisent les mêmes émotions de transe», dit le Dr William Sargant à la *Royal Society of Medicine*<sup>1</sup>. De plus, le *beat*, en stimulant la sécrétion de l'hormone épinéphrine, fait diminuer dans le sang le calcium ionique, de grande importance pour diriger le système nerveux, et le sucre, unique nourriture du cerveau, d'où les nerfs épuisés et le cerveau détraqué à la suite d'un concert de *rock*. Cette forte stimulation de la sensualité avec la dépression de l'intelligence et de la raison débouche dans l'érotisme et la violence.»

Tout ceci est d'autant plus inquiétant que, se référant à une enquête américaine effectuée en 1981, le père Régimbal révèle que 90% des disques sur lesquels les jeunes du monde entier ont dansé cette année-là étaient des disques *rock*.

Nous sommes aux antipodes de l'idéal chrétien où il s'agit au contraire de se détacher peu à peu de tout ce qui est sensible pour que l'âme s'élève plus facilement vers Dieu. Comment une vraie vie chrétienne peut-elle donc être conciliable avec l'audition de telles musiques ? Jusqu'où peut résister une formation spirituelle et morale solide ? D'autre part, même si l'on reste insensible à l'excitation des passions (et qui pourrait le garantir ?), est-il vraiment digne d'un chrétien de gesticuler sur de tels rythmes ? Aurions-nous oublié ces paroles de saint Paul : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui réside en vous et qui vous a été donné de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes ? Vous avez été rachetés d'un grand prix. Glorifiez et portez Dieu dans votre corps » (1 Co 6, 19-20).

Ajoutons pour terminer que les musiques actuelles se dégradent de plus en plus vite et méritent de moins en moins le qualificatif de « musique », l'harmonie et la mélodie disparaissant de plus en plus au profit du rythme<sup>2</sup>.

#### 4. Les paroles des chansons

Pour qu'une danse soit honnête, il faut que les paroles de la musique sur laquelle on danse (quand il y en a) soient honnêtes, avons-nous vu avec saint Thomas.

Or, la plupart des paroles sur lesquelles dansent les jeunes d'aujourd'hui, quant elles ne prônent pas un amour romanesque ou vulgaire peu apte à édifier la jeunesse et à l'élever, sont le plus souvent l'expression d'une contre-culture destructrice de la religion et de la morale. C'est le cas des paroles jointes aux musiques appelées *rock*, *techno*, *rap*, *hard*, *reggae*, véritable vague déferlante qui submerge aujourd'hui la jeunesse. « Le *rock* est à juger comme une révolte (...) qui s'aligne sur le péché originel et l'exploite et, en faisant

<sup>1</sup> — *The Marxist Minstrels*, American Christian College Press, P.O. Box 42, Tulsa, Oklahoma 74102, USA, p. 55.

<sup>2</sup> — Pour (ré)apprendre aux jeunes et aux moins jeunes à écouter de la vraie musique, nous vous recommandons la cassette-audio de M. l'abbé Bernard LORBER (Fraternité Saint-Pie X) : *Y a-t-il une bonne et une mauvaise musique ?* Décrivant les caractéristiques de la bonne musique, exemples sonores à l'appui, l'abbé Bernard Lorber fait découvrir ici l'héritage musical légué par la civilisation chrétienne et en redonne le goût. A commander au prieuré du Christ-Roi, 37-39 rue de la Concorde, B. 1050, Bruxelles.

rejeter toute retenue, pousse à mille péchés personnels dont les jeunes sont pleinement conscients et responsables (...). « J'ai calculé ; la seule chose à faire, c'est de voler les enfants (...) par là je n'entends pas les kidnapper, je veux dire simplement changer tellement leur système de valeurs qu'ils sont très effectivement enlevés au monde de leurs parents », dit David Crosby <sup>1</sup>. »

Citons encore dans la revue *Rolling Stones* : « Le rock est plus que de la musique, c'est le centre énergétique d'une nouvelle culture et d'une jeunesse en révolution <sup>2</sup> » ; et Jerry Rubin : « *Rock'n'Roll* a marqué le début de la Révolution. (...) Nous avons combiné la jeunesse, la musique, le sexe, les drogues et la révolte avec la trahison – combinaison imbattable <sup>3</sup>. »

À côté du matérialisme, de l'humanisme athée, du nihilisme, de l'hédonisme, ces « chansons » poussent à la perversion sexuelle, à la révolte contre l'ordre établi, à la drogue, au suicide, à la violence, au meurtre et à la consécration à Satan. Pour ne prendre qu'un exemple, tous ces thèmes se retrouvaient chez les *Beatles* tant prisés par de nombreux jeunes catholiques.

Il y a, il est vrai, quelques exceptions inoffensives. Elles sont rarissimes et n'infirmement donc pas notre propos.

Certains objectent que la plupart de ces « chansons » sont en langue anglaise et que les jeunes n'y comprennent rien. Nous répondrons : garderait-on dans sa bibliothèque un hymne à Satan ou une apologie de l'érotisme, même s'ils sont écrits dans une langue qu'on ne comprend pas ? Relevons aussi ce témoignage éloquent d'un jeune homme cité par la *Lettre de la Péraudière* <sup>4</sup> : « Même les musiques anglaises dont on ne comprend pas les paroles nous emportent sans que nous nous en rendions compte (...) Mon comportement a beaucoup changé, j'étais gentil, je m'énerve facilement. Je me suis encore disputé violemment avec ma mère hier soir. » À ceci, il faudrait ajouter les considérations suivantes : comment des catholiques peuvent-ils accepter de danser sur les slogans de la Révolution ? Comment peuvent-ils accepter de coopérer à cette œuvre diabolique en achetant ces disques ? Comment peut-on à la fois aimer Dieu de tout son cœur et accepter de danser sur des textes qui l'insultent et le bafouent ?

Que les âmes de bonne volonté ouvrent enfin les yeux.

##### 5. Le lieu

Le lieu est à considérer bien sûr : les « boîtes de nuit », *dancings*, salons loués pour des bals de grandes écoles... avec leur ambiance de chaleur, d'obscurité, de lumières

<sup>1</sup> — Mgr WILLIAMSON, article cité, p. 40-41.

<sup>2</sup> — *Le Rock'n'Roll*, du P. REGIMBAL, brochure déjà citée, p. 18.

Pour cette question, on pourra aussi se reporter à la brochure de W. Joseph MATT, *Le Rock'n'Roll instrument de révolution et de subversion culturelle*, Éd. Saint-Raphaël, Sherbrooke, 1981 ; ainsi qu'à la conférence de S.E. Mgr FELLAY, *La Musique rock, étrange fascination*, donnée à Sion le 12 décembre 1993, et diffusée en cassette-audio par *Les Amis de Saint François de Sales*, C.P. 2346, CH, 1950, Sion 2.

<sup>3</sup> — *The Marxist Minstrels*, déjà cité, p. IV.

<sup>4</sup> — N° 195, juillet-août 1993, 69770 Montrottier.

tamisées, de jeux de lumières, etc., et leur alternance de musiques frénétiques puis langoureuses, romantiques à l'excès, sont un cadre propice à l'excitation des passions avec tous les péchés qui s'ensuivent. De plus, l'usage de l'alcool, servi parfois abondamment dans ces lieux, diminue la maîtrise et le contrôle des sens. Mais combien de soirées dites « de bonne famille », combien de soirées de mariages, ne rassemblent-elles pas aussi les mêmes éléments ?

#### 6. *Le temps*

La nuit, le danger est plus grand que le jour. C'est d'ailleurs le soir que sont organisées le plus souvent ces réunions où l'on danse. Et le fait qu'elles se prolongent fort tard dans la nuit augmente le danger des tentations, car on risque de perdre sa vigilance en se laissant prendre de plus en plus par l'ambiance amollissante que la fatigue empêche de combattre.

Que de mariages, de soirées du samedi soir, où l'on danse jusqu'à trois ou quatre heures du matin le dimanche ! C'est une curieuse façon de sanctifier le jour du Seigneur. Faut-il citer cette réponse (véridique) d'un jeune homme à un prêtre lui ayant demandé comment il avait fait pour avoir la messe du dimanche matin : « Nous y sommes allés directement après la soirée », répondit-il. Dans quelles dispositions ? Et ces messes du dimanche soir auxquelles on participe d'une âme distraite, l'esprit envahi des souvenirs de la nuit précédente, valent-elles mieux ?

Pour combien de jeunes gens et de jeunes filles, la fin de semaine n'est-elle plus occasion de repos, mais de fatigues inutiles et de lassitude ? On passe la journée du dimanche à moitié endormi à cause de la sortie de la veille, oubliant que la loi divine nous a donné ce jour de repos pour vaquer aux choses spirituelles. Le lundi matin, on est incapable de se fixer à son travail et d'y trouver le moindre intérêt, les soirées ayant donné aux âmes le goût de l'oisiveté.

#### 7. *La répétition*

Dans certains milieux qui se flattent d'être catholiques, on va en soirée presque tous les samedis. Certains parents espèrent que leurs enfants arriveront par là à se marier. C'est une méthode impensable pour chercher à fonder une famille authentiquement chrétienne. Une religieuse dominicaine, directrice d'une école, écrivait ces lignes pertinentes aux parents de ses élèves :

Les sorties fréquentes risquent de faire perdre aux adolescents le sens du sérieux de la vie, risquent même de les tromper sur le vrai sens de la vie. Habités à considérer cette vie comme une succession de fêtes, le devoir d'état leur paraît peu à peu un *pen-sum* à bâcler le plus vite possible, un trouble-fête sans intérêt, une corvée imposée du dehors par des autorités qui ne comprennent rien à la jeunesse <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> — La vie de ces jeunes s'installe alors dans le rêve, l'irréel, surtout chez la jeune fille, en raison du penchant sentimental de sa nature féminine.

Ce sont les études qui en souffrent <sup>1</sup>. Car si leur esprit est axé sur le souvenir de la dernière sortie et sur la préparation de la suivante avec toutes les satisfactions d'amour-propre, de vanité que cela implique, comment pourrait-il rester disponible aux grands problèmes de la vie, aux idées éternelles, aux principes qui, de tout temps, en toute civilisation, ont donné un sens à la vie humaine ?

Quel détrimement aussi pour leur avenir ! D'abord parce qu'il est façonné par la culture qu'ils auront ou n'auront pas acquise. Mais aussi quelle illusion risque de s'installer en eux sur la vie qui les attend, et par là quel désenchantement ne se préparent-ils pas, quel désespoir même dans certains cas ? Quand ils auront leur foyer, l'humble tâche quotidienne leur paraîtra bien terne, bien fastidieuse et, comme on dit aujourd'hui, bien limitée.

Il faudrait encore citer ici ces lignes de sœur Lucie de Fatima au sujet de son enfance : « La passion pour le bal jetait des racines profondes dans mon pauvre cœur. J'avoue que, si le Bon Dieu n'avait pas employé de miséricorde spéciale envers moi, le démon m'aurait perdue <sup>2</sup>. »

Ces lignes montrent que, dans la question des soirées, la chasteté n'est pas seule en cause, mais tout l'esprit chrétien, ce qui n'est pas de moindre importance.

Est-ce à dire qu'il n'est plus permis de se distraire, de se détendre joyeusement ? Bien sûr que si, mais il y a distraction et distraction, détente de ce monde et détente chrétienne. Nous allons en reparler.

### Circonstances subjectives

Nous n'examinerons ici que la question de la chasteté.

Nous avons dit que les jeunes gens sont en règle générale beaucoup plus sensibles que les jeunes filles aux tentations contre la chasteté, et les jeunes filles doivent le savoir.

Cela dit, qu'il s'agisse de jeunes gens ou de jeunes filles, certaines personnes sont très sensibles aux tentations contre la chasteté, d'autres moins. C'est une question de tempérament, de sensibilité personnels. On ne pourrait dire : « Toute personne qui danse a forcément des tentations contre la chasteté », ou « toute personne qui danse commet un péché ». Ce serait contraire à la réalité, à la saine raison et à l'opinion commune des moralistes, voire au simple bon sens. Saint Charles Borromée, le grand évêque de la contre-réforme, peu suspect de laxisme, classe les danses parmi les occasions relatives ou personnelles de péché, non parmi les occasions absolues <sup>3</sup>. Le risque de péché dépend de l'influence des circonstances objectives vues précédemment sur la sensibilité personnelle, et celle-ci varie d'individu à individu.

<sup>1</sup> — Il faut noter ici que les musiques modernes, qui flattent les sens démesurément, entraînent, par leur audition répétée, une diminution importante, voire une perte des facultés de concentration de l'intelligence, d'où des échecs dans les études.

<sup>2</sup> — *Mémoires de sœur Lucie*, Téqui, Paris, 1980, p. 55.

<sup>3</sup> — *Avvertimenti per li confessori*, § 19, cité dans DTC, « Danse », col. 126.

On devra être d'autant plus prudent que l'on est plus sensible aux tentations contre la chasteté et que la réunion où l'on se rend présente des risques dans ce domaine : plus les risques augmentent, plus il faudra une raison sérieuse et grave pour s'y rendre, jusqu'à l'abstention complète s'il le faut <sup>1</sup>.

Mais n'y aurait-il aucun risque de péché ou de tentation pour soi-même – et qui peut l'affirmer pour de telles réunions où tant d'occasions de tentations, parfois même imprévues, sont présentes ? – encore faudrait-il penser au prochain. A un jeune homme ou une jeune fille qui prétendrait n'avoir aucune tentation en dansant – et est-ce bien sûr ? – il serait facile de répondre :

« Celui ou celle avec qui vous dansez : qui dit que vous n'aurez pas été occasion de tentations pour lui ou pour elle ? Qui pourrait affirmer que votre partenaire n'a pas eu même une mauvaise pensée ? Si vous n'aviez pas dansé cette danse peu honnête, il ou elle n'aurait pas eu ces tentations. »

« Que de péchés contre la charité sont commis dans ces sortes de soirées ! Il faudra en rendre compte au jour du jugement <sup>2</sup>. »

« Il faut aussi penser à ceux qui vous voient danser : “Si je mange de la viande sacrifiée aux idoles sans commettre de péchés”, dit saint Paul, “peut-être que mon frère qui croit encore aux idoles va être porté à faire de même et à pécher” (1 Co, 8). Alors, si je danse sans commettre de péché et que mon frère plus faible me voit danser, il se dira qu'il peut danser aussi... et pêchera peut-être parce qu'il est plus faible que moi. Alors, par mon exemple, je serai responsable du péché de mon frère. »

C'est une circonstance qu'il faut aussi envisager : la valeur du témoignage, de l'entraînement.

Il faudrait rappeler cette phrase de Notre Seigneur : « Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une de ces meules qu'un âne tourne et qu'on le jetât au fond de la mer. Malheur au monde à cause des scandales, car il est nécessaire qu'il arrive des scandales, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive » (Mt 18, 6-7). Dans l'Évangile, scandaliser quelqu'un veut dire : le faire tomber dans le péché. C'est un péché contre la charité qui devient grave si le péché dans lequel on fait tomber le prochain est grave. Ces fortes paroles devraient faire réfléchir.

<sup>1</sup> — Ajoutons ici qu'il n'y a pas seulement les tentations immédiates, mais aussi celles produites par les rêves qui peuvent suivre ces soirées.

<sup>2</sup> — L'année 1414, sainte Françoise Romaine eut une vision de l'enfer : « La sainte fit à son confesseur une sombre et détaillée description de ce voyage terrible (...) Françoise fut glacée d'horreur en reconnaissant dans les flammes vengeresses, jouets des démons, certaines dames qu'elle avait vues dans le monde. Et pour quelles fautes plusieurs de ces tristes chrétiennes étaient-elles damnées ? Pour des désirs [gravement] coupables, quoique non suivis d'effet ; pour de vaines parures, cause de séduction et de péché ; pour des danses que le monde déclare inoffensives » (Dom Bernard MARECHAUX, *Vie abrégée de sainte Françoise Romaine*, Mesnil-Saint-Loup, 1924, p. 33-34).

## Récapitulation

Voici ce qui est en jeu dans cette question :

### Enjeu personnel

1. *La chasteté* : mise en danger par l'habillement, les attouchements, le rythme, le lieu, le temps. Au vu de toutes ces circonstances, il est clair que de nombreux péchés graves se commettent dans ces soirées. Cette situation s'aggrave encore avec la perte croissante du sens moral chez les participants. Ceux qui organisent ce genre de réunions doivent savoir qu'ils auront à rendre compte, au jour du jugement, de ces péchés dont ils ont créé l'occasion.

2. *La dignité du chrétien* : peu respectée (c'est le moins qu'on puisse dire) dans les gesticulations des danses modernes.

3. *L'esprit chrétien* : les musiques des danses actuelles enfoncent l'âme dans ce qui est sensible au lieu de se servir de ce qui est sensible pour la conduire à Dieu. D'autre part, disait l'abbé Berto : « On ne fera jamais que les danses (actuelles) ne soient une manifestation de l'esprit du monde auquel il nous est commandé de ne pas nous conformer : "Ne vous conformez pas à ce monde", dit saint Paul (Rm 12, 2) <sup>1</sup>. » Un choix s'impose donc pour le chrétien : ou se livrer au monde et y sacrifier, ou savoir se distraire sainement, et alors choisir ses distractions.

### Enjeu social

1. *Tentations* que l'on peut provoquer chez le prochain.

2. *Mauvais exemple* qu'on lui donne, et qui peut le faire tomber.

3. *Capitulation des catholiques* devant l'esprit du monde et la Révolution, du moins l'une de ses armes importantes.

## Conséquence pratique

Interrogeons les théologiens moralistes. Pour le père Prümmer O.P. <sup>2</sup>, bien que les danses soient en soi indifférentes, elles sont très souvent des occasions prochaines de péchés graves. Le motif pour lequel on peut se rendre à ces réunions ou en organiser doit

---

<sup>1</sup> — Abbé BERTO, *L'abbé Léon Philippe*, Éd. Oratoire Notre-Dame de la Sainte-Espérance, 35 rue Peyronnet, 33800 Bordeaux, p. 30.

<sup>2</sup> — *Manuale theologiae moralis*, Friburgi Brisgoviae, Herder, 1931, t. I, n° 615, p. 446.

être d'autant plus grave que l'occasion de péché est prochaine<sup>1</sup>. Le père Vermeersch S.J.<sup>2</sup> classe les mauvaises danses dans les occasions prochaines de péché<sup>3</sup>.

La conséquence est donc claire : puisque dans les danses modernes il y a tant de dangers, que les catholiques s'en abstiennent.

Il peut arriver que pour des raisons sociales ou familiales graves, on soit obligé de se rendre à une réunion où sont organisées de telles danses : que les catholiques s'arrangent pour y rester le moins longtemps possible, pour rentrer à une heure raisonnable le samedi soir, et en tout cas pour ne pas y danser. Citons ici le bel exemple de Céline Martin, sœur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus :

Au moment où, exilée dans le monde, j'étais obligée de suivre le courant du milieu où je vivais, ma chère petite Thérèse en éprouvait une peine profonde, surtout un certain jour où je devais assister à une soirée dansante.

Elle pleura, me dit-elle, comme jamais elle n'avait pleuré et me demanda au parloir pour me faire ses recommandations. Comme je trouvais qu'elle excédait un peu et qu'elle était trop sévère, car il ne faut pas se ridiculiser, elle parut indignée et me dit avec force : « Oh ! Céline, considère la conduite des trois jeunes Hébreux qui ont préféré être jetés dans une fournaise ardente plutôt que de fléchir le genou devant la statue d'or ; et toi, l'épouse de Jésus, tu veux bien pactiser avec le siècle, adorer l'idole du monde en te livrant à des plaisirs dangereux ? Souviens-toi de ce que je te dis de la part de Dieu, vois comme il a récompensé la fidélité de ses serviteurs et essaie de les imiter. »

Après avoir pris la ferme résolution de ne pas danser et ne sachant comment m'y prendre pour réaliser mon dessein, je mis dans ma poche un grand crucifix et je fis une prière ardente.

La soirée était presque achevée et j'avais résisté tout le temps aux sollicitations pressantes qui m'avaient été faites, au point de fâcher certaines personnes lorsque, je ne sais comment, je fus entraînée par un jeune homme. Mais il me fut impossible d'exécuter un seul pas de danse. C'était vraiment étrange. Chaque fois que la musique reprenait, le pauvre monsieur essayait de s'élancer et moi je faisais de mon mieux, peine inutile ! Enfin, après s'être promené avec moi d'un pas très religieux, il s'esquiva, rouge de confusion.

Quant à moi, je n'étais pas du tout embarrassée et je m'en retournai très contente près des dames qui faisaient tapisserie et que je soulageai fort en riant de mon aventure<sup>4</sup>.

1 — « *Chorea (...) licet in se sint aliquid indifferens, solent tamen sapissime gravia scandala producere atque esse occasiones proxima graviter peccandi (...) Qui illas ex rationabili causa instituunt, aut qui illis intersunt (...) Eo gravior requiritur causa, quo propior est occasio peccandi.* »

2 — *Theologia moralis*, Brugis, Firme Charles Beyaert, 1928, t.II, p. 104.

3 — « *Si ipsa chorea (...) proxima sint peccati occasio.* »

4 — THERÈSE DE LISIEUX, *Conseils et souvenirs*, Foi Vivante, Cerf DDB, 1973.

Mais comme l'on ne détruit bien que ce que l'on remplace, passons au point suivant.

\*  
\* \*

## Les remèdes

### Former un véritable esprit chrétien

L'esprit chrétien est un esprit de renoncement et de sacrifice<sup>1</sup>, un esprit de séparation du monde, avec un grand sens de la noblesse et de la dignité chrétiennes, de la grandeur de la pureté et de l'état de grâce. Il est nécessaire d'apprendre aux jeunes gens et aux jeunes filles à garder leur pureté pour celui ou celle à qui un jour, devant Dieu, ils donneront leur cœur pour toujours, plus encore pour ceux ou celles qui le donneront à Notre Seigneur Jésus-Christ par la vocation sacerdotale ou religieuse.

Que de jeunes gens et de jeunes filles tombés dans des fautes contre la chasteté à l'occasion de soirées ont regretté que l'on n'ait pas été assez sévère avec eux en les détournant du péché, mais le mal était fait.

### Organiser de vraies distractions chrétiennes

On ne détruit bien que ce que l'on remplace par autre chose. Il ne suffit pas de dire non. « De même que nous cherchons à donner à nos jeunes gens toutes les vertus que le monde combat, de même nous devons les amuser avec les amusements que le monde ne connaît pas, leur faire brûler ce qu'il adore, leur faire aimer ce qu'il déteste<sup>2</sup>. »

Les idées ne manquent pas : entre le chant, un petit concert, le passage de diapositives, quelques jeux bien menés, etc.<sup>3</sup>. Bien sûr, tout cela demande travail,

---

<sup>1</sup> — « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive », dit Notre-Seigneur (Mt 16, 24).

<sup>2</sup> — Père TIMON-DAVID, cité dans *La Pédagogie spirituelle du père Timon-David : nature et surnaturel dans l'éducation chrétienne*, du père Roger SAUVAGNAC, Mont Riand, Marseille, éd. Procure Timon-David, 1953, p. 123.

<sup>3</sup> — Se pose ici la question des danses folkloriques. Que faut-il en penser ? La réponse doit être très nuancée :

1. Il y eut dans le passé, en tous temps, des danses, villageoises surtout, qui étaient l'expression d'une vraie et pure joie chrétienne. Ces danses s'exécutaient le plus souvent sexes séparés et générations mêlées. C'est une prudence élémentaire qu'avaient saisie nos anciens (on peut se reporter aux ouvrages : *Culture, école, métier*, par Henri CHARLIER, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1959, p. 110 à 112 ; *La Mère, miroir de Dieu*, par le cardinal MINDSZENTY, Mame, 1953, p. 124-125).

préparation... il est plus facile de mettre un disque, nous le concédons. Mais il s'agit de savoir ce que nous voulons faire et si, oui ou non, nous voulons vivre en conformité avec les promesses de notre baptême.

Nous voulons faire une remarque en passant : lorsqu'on prépare une activité de détente, on devrait se dire : un prêtre devrait pouvoir y assister. Nous ne voulons pas dire qu'un prêtre doit être présent, mais que, si un prêtre y était, il devrait ne pas être gêné de se trouver là (ce qui n'est pas le cas dans les soirées proposant des danses modernes). Peut-on en effet qualifier de chrétiennes des distractions ou des détentes où un prêtre est obligé de s'éclipser ?

## Conclusion : nous ne sommes pas de ce monde

Dans cette question de la danse, il ne s'agit pas de savoir jusqu'où l'on pourra aller sans péché<sup>1</sup>, mais ce qu'est le véritable esprit chrétien. Nous terminerons donc par ces lignes magnifiques de l'abbé Berto dans sa notice sur l'abbé Philippe, aumônier d'un groupe de jeunes gens :

Le nouveau libéralisme part de cette idée que, pour agir sur le milieu, il faut lui appartenir ; on passe ensuite à dire que, pour appartenir à un milieu, il faut en prendre ou en garder les habitudes tout en visant – et ce serait là même le travail de l'Action catholique – à les épurer du péché ; et on arrive enfin, non plus à admettre à titre de tolérance ou de concession, mais à imposer comme une sorte de devoir les

2. Les condamnations des conciles et des saints nous montrent qu'aux mêmes époques, nombre de danses étaient blâmables et dangereuses pour la vertu.

On pourrait donc remettre en vigueur pour la jeunesse certaines de ces danses villageoises honnêtes de nos anciens. Une éducatrice nous écrivait à ce sujet : « Dès que des jeunes filles dansent devant des garçons, le péché originel aidant, elles cherchent le plus souvent à se faire remarquer et admirer, et la danse perd vite sa pureté.

« Exécutées sexes séparés, par contre, ces sortes de danses peuvent avoir de nombreuses vertus éducatives. Par la danse, les jeunes filles, en particulier, peuvent acquérir le sens du rythme, une certaine grâce et élégance naturelle résultant de l'harmonie entre le corps et l'âme. La danse leur apprend comment le corps est uni à l'âme dont il est l'instrument presque favori pour exprimer la joie. Entre jeunes filles, il est bien difficile de chercher à séduire. Bien au contraire, par la danse, les jeunes filles mondaines deviennent plus simples, obligées qu'elles sont de faire comme toutes les autres les pas imposés. »

Bien sûr, même quand elles sont bonnes, les danses ne sont pas de stricte obligation dans l'éducation. Leur place doit demeurer restreinte, et venir en second lieu après le jeu et le chant. Les grands éducateurs de la jeunesse ne parlent pas spécialement de la danse, mais parlent essentiellement du rôle du jeu dans l'éducation (on peut se référer aux ouvrages : *La Vie étonnante de Jean-Joseph Allemand, apôtre de la jeunesse*, par Henry ARNAUD, Supplément au numéro 91 de *Notre Écho*, Publication mensuelle de l'Œuvre Allemand, 41 rue Saint-Savournin à Marseille, 1966 ; *Un grand éducateur Saint Jean-Bosco*, par A. AUFFRAY, Paris, Vitte, 1929 ; *La Pédagogie spirituelle du père Timon-David : nature et surnaturel dans l'éducation chrétienne*, du père Sauvagnac, cité plus haut).

<sup>1</sup> — Ce serait à la fois un jeu dangereux et une conception naturaliste de la vie chrétienne niant les blessures du péché originel qui affectent notre âme même après le baptême.

pratiques ordinaires du milieu considéré : « Dans votre milieu on danse, il faut que vous dansiez aussi, chrétiens, dignement s'entend. »

En quoi, l'on ne prend pas garde, premièrement, que l'influence ne s'exerce pas du même au même, mais du majeur au moindre, principe assuré de métaphysique. Deux vases d'eau bouillante n'ont rien à se communiquer : pour agir, il faut que l'agent transcende le patient. « Les hommes, dit Ernest Hello (*Le Siècle*), sont étonnés et renversés par celui qui ne fait aucune concession à leurs erreurs. » Et c'est ce qui fait dire à Nangès, dans *L'Appel des armes* : « Ce n'est pas le progrès qui est difficile. Je n'admire pas. Ce qui est beau, au contraire, c'est de rester pareil. » Ce n'est donc pas dans la mesure où l'on ressemble aux autres, mais dans la mesure où l'on se distingue d'eux qu'on peut les élever. Une certaine ressemblance (à réduire au minimum) pour conditionner l'influence ; ce qui la causera c'est la différence (à porter au maximum). Loi qui transcende toutes les différences de l'être, de la thermodynamique à l'illumination des anges, et qu'il faut plus que jamais tenir en mémoire, car nous vivons à une époque où il n'y a que trop de ressemblance dans un milieu donné entre ceux qui sont chrétiens et ceux qui ne le sont pas.

Aussi, même s'il s'agit de ces coutumes qui n'ont rien en elles-mêmes, non seulement de peccamineux, mais de mondain, quoi qu'elles puissent être retenues par les chrétiens du milieu, elles existent dans la vue même de ne pas s'éloigner de leurs frères à gagner au Christ ; on doit se garder de faire de cette attitude la seule recette valable. L'attitude opposée est plus traditionnelle et, en droit comme en fait, plus efficace. Un monastère bénédictin, même mise à part l'influence surnaturelle de la prière, doit a priori exercer et exerce une influence psychologique et sociale très profonde, par cela seul qu'il diffère, par cela seul qu'il manifeste un dédain parfait pour les bagatelles où sont empêtrés la plupart des hommes. Demeurer dans la fierté d'une intransigeance qui est ici-bas comme un reflet de l'absolu de Dieu, c'est encore l'attitude la plus utilement apostolique.

Secondement, il y a des habitudes qui sont mondaines par elles-mêmes, et de celles-là on ne peut que se dégager, quand on devrait y laisser le prochain ; et l'on a double raison de s'en dégager si l'on veut en dégager les autres : *Immaculatum se custodire ab hoc saeculo*<sup>1</sup>, comme parle saint Jacques (1, 27). Au plus, on pourra avoir à les emprunter matériellement sous les réserves que demande saint François de Sales ; on ne peut les agréer sans décliner de l'Évangile, je dis de l'Évangile en ce qu'il a de préceptif.

Nous touchons ici le fond des choses. Il n'est pas de conseil, mais de précepte, de ne se point conformer au monde. Ce n'est pas le péché seulement, mais le monde qu'il nous est prescrit de détester et d'éviter ; être engagé dans le mariage ou dans une carrière temporelle, garder l'usage des biens et la maîtrise de son vouloir, ce n'est pas de la mondanité parce que ce n'est pas de soi opposé à l'orientation foncière du christianisme, bien que ce ne soit pas le genre de vie chrétienne qui mène le plus

---

<sup>1</sup> — Se garder pur de la corruption du siècle présent.

directement à la perfection de l'amour, ni celui qui convienne le mieux à recevoir le débordement de la plénitude de l'amour. Mais le bal, mais les plaisirs raffinés et recherchés des salons, mais les soupers de minuit, mais les casinos et les plages, holà ! Ici, il s'agit de choses qui sont de soi, non pas toujours et nécessairement des péchés, mais toujours et essentiellement orientées autrement que le baptême n'oriente les âmes. Tout cela relève d'une conception de la vie qui n'est pas la conception chrétienne ; tout cela est impossible à intégrer dans la synthèse évangélique ; rien de cela ne provient, assurément, de l'incessante opération de l'Esprit-Saint dans l'Église. « Le monde, dit saint Augustin à sa splendide manière, est ce que l'on aime moins à mesure qu'on aime Dieu davantage, et ce que l'on aime davantage à mesure qu'on aime moins Dieu. » Quelque écervelée pourra soutenir qu'elle ne communie jamais avec plus de ferveur qu'au retour d'une nuit de bal ; mais il y a aussi une tradition de l'amour dans l'Église, et quel ami de Dieu, déclaré tel par l'Église, a jamais dit, écrit ou pensé que son goût pour le bal soit allé croissant du même mouvement que son amour pour Dieu.

Non, on n'a pas « christianisé » un bal parce qu'on a réussi à en exclure les danses ouvertement déshonnêtes ou parce qu'on a remis en place quelques jeunes gens hardis. Pour que le bal fût chrétien, il faudrait qu'il ne fût plus mondain. On peut bien, par arbitraire, dénommer chrétien un bal où il ne se fait aucun péché (à supposer que ce soit possible, mais je veux bien l'accorder) ; seulement, les essences résistent et la contradiction subsiste, malgré qu'on en ait, entre le nom et la chose. On arrive ainsi à faire croire de bonne foi, tant la raison, si on ne la surveille, est « pitoyable à tous sens », comme dit Pascal, à faire croire à des chrétiens qu'ils intègrent, alors qu'ils juxtaposent, alors qu'ils subordonnent, alors qu'ils coordonnent. Et c'est encore trop dire car coordonner suppose un minimum de parallélisme, et ici on est en présence de deux tendances de sens contraires, entre lesquelles, tandis qu'on cherche en vain à concilier, on demeure au fond comme écartelé <sup>1</sup>.

Au sein de la foule païenne, sceptique et licencieuse, les premiers chrétiens donnaient le spectacle d'une vie ascétique où le sacrifice avait une part importante. On les accusait de n'être pas comme les autres, de se « couper de la masse », comme on dirait aujourd'hui. Ils ne fréquentaient pas le cirque ou les bains publics. Pourtant, le levain a soulevé la pâte. Ils ont complètement transformé le monde d'alors. C'est la route qui s'ouvre devant nous.

\*  
\* \*

---

<sup>1</sup> — *Ibid.*, p. 31 à 34.

## Annexe 1. Les réceptions de mariages

Des réjouissances peuvent-elles être qualifiées de chrétiennes si un prêtre ne peut y assister ? Nous avons posé cette question à propos des « soirées », elle se pose à propos de nombreux mariages.

Que de mariages, en effet, où, après une magnifique liturgie traditionnelle et un sermon sur la beauté du mariage chrétien, le prêtre ne peut aller à la réception qui suit, car sa présence ne conviendrait pas au milieu de telles danses et de telles musiques frénétiques, sans compter les tenues vestimentaires immodestes qui pullulent dans ces réunions quand les familles n'ont pas pris de précautions pour les interdire. Un prêtre devrait pouvoir assister à une réception de mariage dans une famille chrétienne<sup>1</sup> de la même manière que Notre Seigneur et Notre-Dame ont pu rester au repas de noces à Cana en Galilée. Nous ne savons pas à combien de réceptions de mariages « catholiques » ils pourraient assister aujourd'hui ! Nous savons que les jeunes mariés n'en sont pas toujours responsables et qu'il y a un gros poids social à soulever en ce domaine, mais avouons que cela est bien pénible et que tout cela n'est certainement pas chrétien.

Pourquoi ne pas organiser de vraies réjouissances chrétiennes là aussi, et avoir le courage de bannir les musiques et les danses modernes, comme il conviendrait à de vrais chrétiens ? Les premiers chrétiens n'auraient jamais osé avoir de telles compromissions avec le monde.

Saint Jean Chrysostome, dans une homélie sur le divorce<sup>2</sup>, exhorte les futurs époux à célébrer leurs noces avec la dignité qui convient à des baptisés, et non avec la dissolution des coutumes païennes :

« Donc, si vous bannissez le démon, les chansons efféminées et licencieuses, les danses immodestes, les paroles contraires à la bienséance, les bruyantes dissipations, les rires dissolus, en un mot toute cette pompe diabolique et peu digne d'un chrétien, tout ce dont rougit la pudeur, pour n'y admettre que les fidèles serviteurs de Jésus-Christ, vous aurez par eux Jésus-Christ assistant votre alliance, vous aurez sa mère, vous aurez ses frères. "Tout homme, dit le Sauveur, qui fera la volonté de mon Père, sera mon frère, ma sœur et ma mère" (Mt 12, 50).

« Je ne l'ignore pas, je suis, par ce conseil qui renverse l'usage qui a prévalu, un prédicateur importun et rigide. Mais peu m'importe ; j'ai moins à cœur de vous flatter que de vous sauver ; je cherche moins vos applaudissements et vos louanges que votre profit et votre retour à la vraie sagesse. N'allez pas, pour justifier votre conduite, vous rejeter sur l'usage. La mode ne fait rien, là où il y a péché<sup>3</sup>. Du moment où elle est

<sup>1</sup> — Surtout s'il fait partie de la famille des conjoints.

<sup>2</sup> — *Œuvres complètes de saint Jean Chrysostome*, traduites par M. l'abbé Joly, Paris-Nancy, éd. Bordes, 1864, t. I, p. 249. Ce passage est cité dans l'article de M. l'abbé DU CHATELET : « Les rapports mutuels des époux dans le mariage d'après saint Jean Chrysostome », *Le Sel de la terre* 14, p. 41.

<sup>3</sup> — Les familles qui organisent des réceptions de mariage devraient réfléchir qu'elles favorisent les occasions de péché si les musiques et les danses sont immodestes. Ce sont des choses dont il faudra répondre au jour du jugement.

criminelle, la mode a beau venir de loin, il faut la bannir. Ce qui est bien, quand il ne serait pas de mode, adoptons-le, qu'il passe en usage. »

Nous voudrions citer ici un extrait du bulletin n° 58 de février 1995, du prieuré Sainte-Anne à Lanvally (22100), prieuré de la Fraternité Saint-Pie X : « Merci à G. et E. du bel exemple donné d'une journée chrétienne de mariage. D'abord la cérémonie le matin, c'est mieux <sup>1</sup>. Repas à partir de 16 heures, et soirée toute familiale et détendue, sans musique moderne ni danse au corps-à-corps (type valse) : musique toute classique, quadrille des lanciers et danses bretonnes. Petits et grands, tous s'y mettaient, et il y avait des jeux fort distrayants. L'unanimité des convives est formelle : la journée fut très agréable. »

Nous connaissons une après-midi récréative du même type, après mariage le matin, et où toute l'assistance s'est retrouvée en fin de journée pour le chant des complies et la consécration du nouveau foyer à la sainte Vierge. Tout le monde est rentré tôt chez soi, fort édifié par cette journée, et prêt à bien sanctifier le dimanche le lendemain.

C'est avec de tels exemples – et puissent-ils se multiplier – qu'on refera des générations de chrétiens dignes de ce nom.

## Annexe 2. Les saints et la danse (quelques textes)

Saint François de Sales

Les danses et les bals sont choses indifférentes de leur nature ; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du côté du mal, et par conséquent plein de danger et de péril. On les fait de nuit, et parmi les ténèbres et obscurités il est aisé de faire glisser plusieurs accidents ténébreux et vicieux, en un sujet qui de soi-même est fort susceptible du mal ; on y fait de grandes veilles, après lesquelles on perd les matinées des jours suivants, et par conséquent le moyen de servir Dieu en icelles : en un mot, c'est toujours folie de changer le jour à la nuit, la lumière aux ténèbres, les bonnes œuvres à des folâtreries. Chacun porte au bal de la vanité à l'envie ; et la vanité est une si grande disposition aux mauvaises affections et aux amours dangereux et blâmables, qu'aisément tout cela s'engendre ès danses (...)

Les bals, les danses et telles assemblées ténébreuses <sup>2</sup> attirent ordinairement les vices et péchés qui règnent en un lieu : les querelles, les envies, les moqueries, les folles

<sup>1</sup> — Cette remarque est importante. Pour éviter les soirées qui se terminent à des heures indues dans la nuit du samedi au dimanche, le mieux est de prévoir la cérémonie de mariage le matin. Autrefois, tous les mariages se célébraient le matin, la messe l'après-midi étant interdite, ce qui favorisait l'esprit chrétien.

<sup>2</sup> — C'est-à-dire ayant lieu de nuit.

amours ; et comme ces exercices ouvrent les pores du corps de ceux qui les font, aussi ouvrent-ils les pores du cœur, au moyen de quoi, si quelque serpent sur cela vient souffler aux oreilles quelque parole lascive, quelque muguetterie, quelque cajolerie, ou que quelque basilic vienne jeter des regards impudiques, des œillades d'amour, les cœurs sont fort aisés à se laisser saisir et empoisonner.

O Philotée, ces impertinentes récréations sont ordinairement dangereuses : elles dissipent l'esprit de dévotion, alanguissent les forces, refroidissent la charité et réveillent en l'âme mille sortes de mauvaises affections ; c'est pourquoi il faut en user avec une grande prudence (...).

A même temps que vous étiez au bal, plusieurs âmes brûlaient au feu d'enfer pour les péchés commis à la danse ou à cause de la danse.

Plusieurs religieux et gens de dévotion étaient à même heure devant Dieu, chantaient ses louanges et contemplaient sa beauté. Oh ! que leur temps a été bien plus heureusement employé que le vôtre !

Tandis que vous avez dansé, plusieurs âmes sont décédées en grande angoisse ; mille milliers d'hommes et femmes ont souffert de grands travaux <sup>1</sup>, en leurs lits, dans les hôpitaux et les rues : la goutte, la gravelle, la fièvre ardente. Hélas ! ils n'ont eu nul repos ! Aurez-vous point compassion d'eux ? Et pensez-vous point qu'un jour vous gémirez comme eux, tandis que d'autres danseront comme vous avez fait ?

Notre Seigneur, Notre-Dame, les anges et les saints vous ont vue au bal : ah ! que vous leur avez fait grande pitié, voyant votre cœur amusé à une si grande niaiserie et attentif à cette fadaise !

Hélas ! Tandis que vous étiez là, le temps s'est passé, la mort s'est approchée ; voyez qu'elle se moque de vous et qu'elle vous appelle à sa danse, en laquelle les gémissements de vos proches serviront de violon, et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort. Cette danse est le vrai passe-temps des mortels, puisqu'on y passe, en un moment, du temps à l'éternité ou des biens ou des peines <sup>2</sup>.

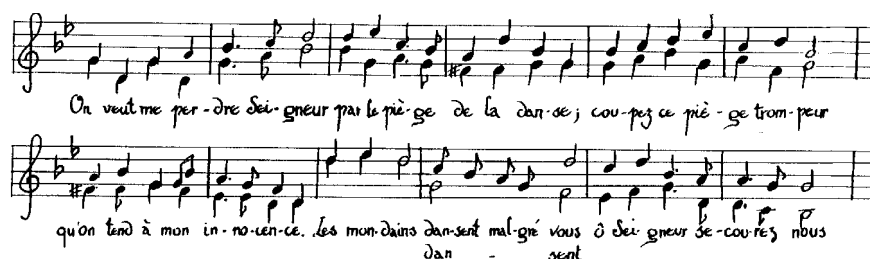
### Saint Louis-Marie Grignon de Montfort

*La strophe n° 13 de ce cantique nous montrera que le saint ne parle ici que des danses mauvaises, puisqu'en soi, dit-il, la danse est indifférente.*

---

<sup>1</sup> — Peines, douleurs.

<sup>2</sup> — Saint FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote* (troisième partie contenant plusieurs avis touchant l'exercice des vertus, n° 33 : « Des bals et passe-temps loïsibles mais dangereux »), Paris, Éd. du Seuil, 1962, p. 219 à 221.



1. On veut me perdre, Seigneur,  
Par le piège de la danse ;  
Coupez ce piège trompeur  
Qu'on tend à mon innocence.  
Les mondains dansent malgré vous,  
O Seigneur, secourez-nous.

3. Oui, Satan est l'inventeur  
De la danse malheureuse,  
Il est le premier auteur  
De cette peste joyeuse,  
Pour damner bien joyeusement  
Et comme insensiblement.

8. Il se glisse dans le corps  
Des danseurs et des danseuses  
Pour leur donner des transports  
De ses flammes amoureuses ;  
Il conduit les pieds et les yeux  
De ces pauvres malheureux.

9. Leur corps est tout déréglé,  
Leur esprit est sans lumière,  
Leur cœur est ensorcelé ;  
C'est ce que le diable opère,  
Leur faisant nommer scrupuleux  
Ceux qui ne font pas comme eux.

12. Presque tous les réprouvés  
Croient la danse permise ;  
Mais ceux qui seront sauvés,

Les vrais enfants de l'Église,  
L'ont tous en exécution,  
En abomination.

13. En parlant en général,  
La danse est indifférente,  
De soi ce n'est pas un mal,  
Elle peut être innocente,  
Car David dansa de ferveur  
Devant l'arche du Seigneur.

14. Mais pour danser sans péché,  
Il faut tant de circonstances,  
Qu'on ne peut pas s'empêcher  
D'offenser Dieu dans les danses.  
C'est un mal ordinairement,  
C'est un grand dérèglement.

15. La façon, le temps, la fin  
Et la personne qui danse  
Y jettent tant de venin  
Qu'on y perd son innocence,  
Le malheur suit tous les danseurs  
Et même leurs spectateurs.

16. Comment vient-on au malheur  
De ce fin libertinage ?  
Avec poudre de senteur,  
Avec fard sur le visage,  
Avec des fines nudités,  
Le luxe et les vanités.

18. Les pas sont si mesurés,  
Les cadences sont si belles,  
Les acteurs si bien parés  
Et les chansons si nouvelles !  
Qui pourrait s'empêcher d'aimer,  
De brûler et d'enflammer ?

19. Que dire de ces baisers  
Qu'on donne pour la clôture,  
De ces cruels messagers  
D'une flamme toute impure ?  
Sont-ils pas les sceaux du démon  
Qu'on n'imprime qu'en son nom ?

20. On sait bien par quels motifs  
On danse pour l'ordinaire,  
Ils sont cachés, mais lascifs :  
On veut aimer, on veut plaire,  
Émouvoir ou bien être ému,  
Ou voir, ou bien être vu.

21. On danse avec des chansons  
Toutes pleines d'amourettes,  
On se prend aux hameçons  
De ces infâmes sonnettes :  
Puis on dit, quand on a dansé :  
« Dieu n'en est point offensé. »

23. Hélas ! On compte pour rien  
Le temps qu'on perd à la danse,  
Quoiqu'il soit le plus grand bien,  
Quoiqu'il soit d'un prix immense ;  
Temps si court, temps si précieux,  
Donné pour gagner les cieus.

24. Si la danse en un païen  
Est toujours très condamnable,  
Que sera-ce en un chrétien ?  
Oh ! Le crime abominable !  
Apostat qui renonce au vœu  
Qu'il avait fait à son Dieu.

25. N'avait-il pas renoncé  
A toute pompe du diable ?  
La danse a toujours passé  
Pour la plus considérable.  
En dansant, il fait au Seigneur  
Un sensible déshonneur.

26. Danseur, masque de chrétien,  
Jésus-Christ n'est pas ton maître.  
Mais Satan t'a pris pour sien,  
Comme un apostat, un traître.  
Va, suppôt du malin esprit,  
Opprobre de Jésus-Christ.

Saint Louis-Marie GRIGNION DE MONTFORT, *Œuvres complètes*, Paris, Éd. du Seuil,  
1966, cantique 31, p. 1131 à 1139.

### Saint Curé d'Ars

Ceux qui font danser dans leur maison se chargent d'une responsabilité terrible devant Dieu. Ils sont responsables de tout le mal qui se fait, des mauvaises pensées, des médisances, des jalousies, des haines, des vengeances. Ah ! S'ils comprenaient bien cette responsabilité, ils ne feraient jamais danser.

Les mères disent : « Je veille sur mes filles. » Elles veillent sur leur toilette, mais elles ne peuvent veiller sur leur cœur. On ne peut pas dire : « Mon Dieu, je vous offre ce rigodon pour l'expiation de mes péchés. » <sup>1</sup>

<sup>1</sup> — Jean-Marie Baptiste Vianney, *Curé d'Ars, Pensées*, présentées par l'abbé NODET, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, p. 158.

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**